



Facture EDF recours possible

Par ephemeris

Bonjour,

Je vous contacte car j'ai un ami qui a reçu une facture d'EDF de 7500?, pour une période de Mai 2022 à Mars 2024.

Cela fait 6 mois qu'il n'est plus locataire de cet appartement et il n'a pas relevé les compteurs

Savez vous quels sont les recours possibles sur ce genre d'affaires le prix étant exorbitant ?

EDF maintient que la facture est bonne.

La facture est improbable par rapport à son utilisation de l'électricité.

Cordialement

Hugo xxxxx anonymisation

Par Violet

Bonjour Hugo,

lorsque vous demandez :

"Savez vous quels sont les recours possibles sur ce genre d'affaires le prix étant exorbitant ?"

Votre ami pourrait faire appel au médiateur national de l'énergie (organisme indépendant chargé de la défense des intérêts des consommateurs d'électricité et de gaz).

Une fois saisi, le médiateur pourra lui proposer une solution de résolution du litige.

Cordialement.

Par isernon

bonjour,

pour 2 années de consommation, une facture de 7500 ? est possible.

il faut partir du principe que le compteur enregistre correctement les consommations.

votre ami avait-il souscrit un contrat de fourniture, a-t-il eu connaissance des index de compteurs relevés pendant l'occupation de cet appartement.

votre ami ne s'est étonné de ne pas recevoir de factures d'électricité pendant 2 ans ?

Salutations

Par Henriri

Hello !

Autre question pour Ephemeris : il y a plus de 6 mois quand il a mis fin à son bail et quitté sa location votre ami a-t-il arrêté son contrat EDF à cette adresse ?

A+